

Introduction

L'historiographie de la Nouvelle-France a connu depuis une trentaine d'années un renouvellement assez considérable de ses objets et de ses analyses, nous offrant à la fois un enrichissement documentaire et factuel indéniable des processus historiques à l'œuvre, l'invention de sujets féconds et l'interrogation à nouveaux frais d'anciennes sources, comme encore une révision certaine de la place de cette France en Amérique continentale dans les connaissances, les préoccupations et les imaginaires des Français de l'Ancien Monde.

Au seuil de ce recueil collectif et dans les limites de cet exercice introductif, il ne s'agit évidemment pas de procéder à un inventaire historiographique qui ne serait ni juste ni complet tant le foisonnement et l'inventivité déployés dans ce double travail de précision et de révision sont considérables et que ces renouvellements témoignent également, outre leurs sujets, de la diversité de leurs formes d'écriture mêmes. Plusieurs publications récentes – dont rendent compte ponctuellement les textes rassemblés ici – permettent heureusement de prendre la mesure de ce travail. Il concerne une grande variété de disciplines œuvrant souvent de concert pour rendre moins incertains ces « quelques arpents de neige » enténébrés de la mémoire nationale et proposer une image plus exacte de l'histoire de la Nouvelle-France. C'est-à-dire, dégagée tout à la fois – du moins du point de vue du lectorat français du vieux continent – d'une forme de folklorisation mâtinée de nostalgie, partageant le rapport au Canada français entre une curiosité étonnée et bienveillante, et la possibilité d'y trouver quelques figures d'un roman national valorisant mérites, vertus et exemplarités prétendus tout en trouvant à satisfaire une aimable, et surtout surjouée, détestation de l'Angleterre.

Parmi ces chantiers nouvellement ouverts ou réinvestissant un champ plus ancien comme l'esclavage en Nouvelle-France et en Louisiane, la nature de l'État colonialo-provincial du Canada français, la place des Autochtones, leurs rôles et leurs relations avec les colons, les coureurs de bois, l'économie de la province ou encore la construction et le fonctionnement d'un État-missionnaire, nous faisons le choix, pour aborder le gouverneur général Frontenac et la Nouvelle-France de la seconde moitié du XVII^e siècle

qui constituent la matière des textes réunis ici, d'une approche que l'on pourrait qualifier de biaisée : à tout le moins d'indirecte. Mais nous faisons le pari qu'elle illustre assez exemplairement le travail d'enrichissement historiographique en cours, le dialogue disciplinaire et les chantiers collectifs.

Contrairement à une idée vague qui pouvait encore être présente dans les esprits à la fin du ^{xx}^e siècle, le Canada français n'est pas une réalité que les sujets de Louis XV découvriraient à l'occasion des conclusions dramatiques des campagnes militaires anglaises en Amérique du Nord en 1758-1760, lors de la guerre de Sept Ans commencée, justement, dans la vallée de l'Ohio en 1754 – soit, rappelons-le, deux ans avant le début officiel de ce conflit mondial. Le succès des formules de Voltaire lancées dans le temps des négociations de paix qui conduisent, en 1763, à la cession quasi complète des territoires et des intérêts français de l'Amérique du Nord aux Anglais, comme celles que l'on peut trouver dans son *Essai sur les mœurs* et dans le *Siècle de Louis XIV* et, plus tard, dans *Candide*, ont pu alimenter l'idée que les Français cédaient aux dures lois de la guerre et de la défaite d'autant plus volontiers qu'ils abandonnaient un continent qu'ils n'habitaient guère, d'une part, et qu'ils ne connaissaient pas, d'autre part.

Les Canadiens ne constituent, en effet, qu'une population d'un peu moins de 80 000 colons lorsqu'est signé le traité de Paris en 1763, quand le royaume est alors habité par environ 27 millions de personnes. Au regard de cette dissymétrie, on comprend une partie des raisons du renoncement. Quant à ce que les Français pouvaient connaître de la province de la Nouvelle-France et des terres du Canada français, il semblait que leurs informations étaient anciennes et partielles, nourries de littérature édifiante – principalement les *Relations des Jésuites* régulièrement publiées de 1632 à 1672 – ou farcies d'images trompeuses et scandaleuses – autour, par exemple, des spéculations de la Compagnie du Mississippi de John Law sous la Régence, et des rumeurs et autres confusions enfiévrées autour des « femmes de mauvaise vie » parisiennes débarquées au Canada et confondues avec les *Filles du roi* des années 1663-1673 arrivées à Québec. On pensait encore que, ponctuées de fictionnalisations théâtrales et romanesques, travestissant pour la beauté des contes et les appétits du public, Colons et Autochtones authentiques en figures imaginaires et plus particulièrement pour ces derniers, en « Sauvages » nobles et philosophes à la manière de l'Adario de papier des récits du baron de Lahontan, elles ne pouvaient être qu'imparfaites sinon erronées. La matière historique, les histoires naturelles et le genre viatique pouvaient, quant à eux, nourrir davantage la pensée politique et les réflexions générale sur les mœurs de l'élite curieuse des lettres et des Salons que construire une familiarité plus exacte et plus largement partagée avec les réalités outre-atlantiques, conservant dès lors au Canada une part considérable de son pittoresque et de son exotisme de proximité qui a fait le succès des *Natchez* et d'*Atala* de Chateaubriand, cinquante ans plus tard.

Parmi les renouvellements évoqués seulement de manière très générale plus haut et au sujet desquels une prochaine publication restituera les dynamiques historiographiques majeures, il en est un qui intéresse plus particulièrement cette idée de connaissances approximatives ou passées aux filtres de ces enjeux d'écriture qui en offrent une image troublée. Dans la société médiatique européenne qui se forme à l'articulation des XVII^e-XVIII^e siècles et qui est aux prémices de l'espace public habermassien, l'attention de quelques chercheuses et chercheurs s'est portée, à nouveaux frais, sur l'une des publications majeures de cette période, *Le Mercure galant*, dans le cadre d'un programme intitulé « Écrire l'Amérique française dans le *Mercury galant* : discours d'actualité et imaginaire colonial sous Louis XIV » et dont une partie des résultats est en cours de publication. Fondé par Jean Donneau de Visé, le recueil mensuel offre effectivement une formidable vitrine aux réalités américaines en rapportant les actualités du continent au public de ses abonnés et à leurs cercles de diffusion. Comme l'écrivent Peggy Davis et Marie-Lise Poirier, « Donneau de Visé façonne et supporte l'imaginaire littéraire et imagé de l'Amérique à travers les relations et les nouvelles qu'il fait imprimer et les livres dont il fait régulièrement la promotion, parmi lesquels des récits de voyage illustrés »¹. Entre 1672 – la publication est régulière à partir de 1678 – et 1715, plus de 500 livraisons du périodique et de ses suppléments proposent aux curiosités du public une information certes fragmentée de l'Amérique, mais une information certaine. Composée de « nouvelles », de onze « relations » annuelles plus étayées (entre 1705 et 1713), d'événements ponctuels, d'informations diverses égrainées au fil des annonces de nomination et de décès ou de l'actualité des batailles, cette information déjoue les préjugés d'ignorance trop vite jetés sur les réalités américaines auprès du public français².

Parmi les premiers travaux publiés de ce programme, la contribution citée plus haut de Peggy Davis et de Marie-Lise Poirier s'intéresse donc aux images

1. DAVIS Peggy et POIRIER Marie-Lise, « Rôles et fonctions de la gravure dans le *Mercury galant*. Quelle image de l'Amérique ? », in Sébastien CÔTÉ, Marie-Ange CROFT, Kim GLADU et Maxime GOHIER (dir.), « L'Amérique dans le *Mercury galant* sous Louis XIV », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 76, n^{os} 1-2, 2022, p. 159-189 (mis en ligne le 28 juin 2023). Elles indiquent par ailleurs que l'on compte 283 références à l'Amérique (66 relations et 217 nouvelles).
2. À la différence des publications de la *Gazette*, du *Mercury de France* et du *Journal des sçavans* des années 1740-1761, Kim Gladu et Jacinthe De Montigny notent que « les "Relations de Canada" paraissent encourager les entreprises militaires et coloniales en Nouvelle-France, bien qu'elles ne fassent pas l'impasse sur les conflits avec certains peuples autochtones. Tout se passe comme si, au cours de la période de publication des "Relations de Canada" (ou même des relations des Jésuites), on cherchait à mettre en avant l'utopie d'un territoire à coloniser (plusieurs commentaires sont formulés sur le climat, le vaste territoire, etc.) et l'image d'une nation en construction face à un ennemi (l'Anglais) » (GLADU Kim et DE MONTIGNY Jacinthe, « L'anecdote curieuse au service de la propagande politique française dans les "Relations de Canada" [1705-1713] », in Sébastien CÔTÉ, Marie-Ange CROFT, Kim GLADU et Maxime GOHIER [dir.], « L'Amérique dans le *Mercury galant* sous Louis XIV », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 76, n^{os} 1-2, 2022, p. 101-125, mis en ligne le 28 juin 2023).

de l'Amérique qu'offre le périodique. Elle vient alors enrichir un corpus réduit, mais bien documenté de l'Amérique française visuelle : frontispices et gravures d'ouvrages, cartouches cartographiques, œuvres picturales, etc. Elle attire aussi l'attention sur un autre media qui, avec les autres périodiques d'actualités, offre à ses publics des bouquets textuels et visuels fascinants et dont l'étude est, depuis peu, facilitée par la publication du travail monumental de Maxime Préaud³. Les almanachs du règne de Louis XIV dessinent ainsi le portrait visuel d'un roi et d'un règne alors bien plus accessible pour les sujets du royaume – malgré la fameuse publicité de la monarchie française rappelée par Louis XIV lui-même dans ses *Mémoires pour l'instruction du dauphin* – que le discours savant de l'éloge métallique ou des allégories déployées dans ses palais et sur les monuments publics de la royauté célébrant une gloire bien davantage destinée à la postérité qu'adressée directement aux 20 millions de Français de son règne. Une enquête sur les figures de l'Amérique pourrait largement être engagée parmi ces milliers d'images – au-delà de la simple mais nécessaire approche allégorique des « Quatre Parties du monde ». En parcourant ces publications annuelles – dont il peut exister plusieurs exemplaires originaux par année – comme le font Peggy Davis et Marie-Lise Poirier relevant, parmi les trophées de Louis XIV célébrés dans les vignettes inférieures d'un almanach édité par Nicolas Langlois pour l'année 1696, la prise du fort Bourbon dans la baie d'Hudson l'année précédente, le regard est rapidement arrêté par une autre illustration, singulière et proprement déroutante.

En 1688, 16 almanachs différents rappellent les grands événements de l'année précédente. Les victoires contre les Turcs en Hongrie, en Grèce et dans divers endroits des Balkans, sont le sujet de plusieurs almanachs ; qu'elles en soient le sujet unique, l'un des thèmes principaux ou qu'elles se trouvent illustrées dans des vignettes inférieures ou latérales. Ces succès contre la Sublime Porte sont rapprochés, par les éditeurs de la rue Saint-Jacques à Paris, d'autres succès du catholicisme parmi lesquels est rangé l'avènement en Angleterre de Jacques II, de qui est espéré le rétablissement du christianisme romain dans l'île. Deux sujets comiques – l'évocation d'une comédie italienne montée par Dominique Biancolelli, *Arlequin grand vizir*, et une satire misogyne mettant en scène le docteur Tricotin et son gourdin pour ramener les femmes à la raison, *La Racine hola, hola ! nouvellement découverte par le docteur Tricotin* – rompent cependant le sérieux de ces considérations majoritairement militaires, religieuses et diplomatiques qui s'impose par le nombre d'almanachs proposés. C'est finalement une année assez modeste en sujets nationaux – si l'on en excepte les deux thèmes évoqués plus haut – car seuls quatre almanachs mettent en scène des sujets proprement « français ».

3. PRÉAUD Maxime, *Louis Le Grand, la terreur et l'admiration de l'univers. Les almanachs muraux publiés à Paris sous le règne personnel de Louis XIV (1661/1662-1715/1716)*, Paris, BnF/Le Passage, 2023, 2 vol.

Ils sont toutefois d'importance, car deux d'entre eux rappellent l'épisode dramatique de la maladie du roi soigné d'une fistule anale lors d'une « opération » célèbre, en rappelant combien l'alarme du royaume quant à la santé de son prince avait été suivie, à l'annonce de sa guérison, par des manifestations de liesse populaire dont la réception de Louis XIV à l'hôtel de ville parisien illustre toute l'importance et l'éclat (trois almanachs). Cette idée du rétablissement du roi était relayée par le 4^e sujet « français » de ces almanachs de 1688 montrant le souverain bâtisseur, métonymie d'un royaume redressé et refleurissant. C'est parmi ces dizaines d'images qu'il faut trouver le sujet « américain » qui nous intéresse et la difficulté s'accroît puisque c'est dans des sujets « étrangers » qu'il est mentionné – éditorialisation qui est par ailleurs très intéressante en soi. Cet almanach, donc, publié par Pierre Landry, situé rue Saint-Jacques, à l'angle de la rue de la Parcheminerie, à l'enseigne de saint François de Sales, est intitulé *La Foi catholique triomphante dans toutes les villes du royaume d'Angleterre, rétablie par l'autorité de Sa Majesté qu'elle a déclarée en son Parlement avec le rétablissement des paroisses [...]* (fig. 1). Il est gravé par François (ou Franz) Ertinger – né en Souabe et naturalisé en 1689 – auteur également de la planche principale d'un autre almanach de l'année 1688 vendu par Pierre Landry, *La sanglante défaite des Turcs par l'Armée Impériale [...]*; en 1692, il devient le graveur attitré du *Mercure galant*.

En juillet 1687, à la tête d'une importante coalition d'environ 2 100 hommes, composée de troupes régulières de la Marine, de miliciens canadiens et d'Autochtones alliés, le marquis de Denonville, gouverneur général de la Nouvelle-France depuis 1685, est entré dans les terres de la Confédération iroquoise (les Haudenosaunee) pour y porter la guerre contre la nation des Tsonnontouans (Sénécas) – installée à l'ouest des terres de la Confédération, ils constituent le peuple le plus nombreux de celle-ci. L'objectif de cette démonstration de force, outre la sécurisation des établissements français du Saint-Laurent, est d'empêcher que cette nation iroquoise ne poursuive ses attaques contre les circuits commerciaux français du Pays d'en haut (la région des Grands Lacs) et son entreprise de déstabilisation des alliances nouées entre les Français et les Autochtones alliés de cette région comme les Outaouais (Odawas) de Michillimakinac. Il est impératif, dans les vues du gouverneur général, d'empêcher qu'elle parvienne à renverser les alliances commerciales régionales au profit des Britanniques (60 d'entre eux sont d'ailleurs capturés lors de cette expédition) de la Nouvelle-Angleterre qui prendrait dès lors, avec Albany, le contrôle de l'essentiel du commerce des pelleteries alors vital pour la survie des établissements français. L'une des premières cibles de cette campagne militaire est le grand village de Ganondagan, qui constitue la principale bourgade des Tsonnontouans. L'expédition repousse, le 13 juillet, une offensive de ces derniers et, le lendemain, la troupe de Denonville prend le contrôle du grand village, qui avait été abandonné et brûlé par ses habitants. Elle détruit les récoltes qui s'y trouvaient encore avant de

continuer, dans les jours qui suivent, à ravager quatre autres établissements des Tsonnontouans et de reprendre, depuis Niagara, le chemin de Montréal.

Figure 1 – LA FOY CATHOLIQUE / TRIOMPHANTE [...], à Paris chez Pierre Landry, 1688, Bibliothèque nationale de France, réserve Fol-Qb201 (64)/collection Michel Hennin. Estampes relatives à l'Histoire de France, t. 64, pièces n° 5602-5686, n° 5609.



Fidèle à la convention d'une représentation « réaliste » des batailles et des sièges figurés dans les vignettes des almanachs quand la planche principale est souvent allégorique, le graveur illustre ce combat du 13 juillet 1687 devant les murs de l'imposante cité iroquoise à la manière d'un combat de cavalerie, où les assaillants mettent en échec la sortie des assiégés pour briser la menace qui s'avancait vers leur ville (fig. 2 et 2^{bis}).

Figure 2 et 2^{bis} – « Deffaitte des Iroquois par Mr le Mar. De Deno[n]ville Gouverneur de la nouvelle France. en Juillet 1687 », LA FOY CATHOLIQUE/TRIOMPHANTE [...], *op. cit.*, détails.



Au-dessus de l'enceinte bastionnée, on distingue clairement un grand moulin et la silhouette d'une importante et populeuse ville dominée par un bâtiment central surmonté lui-même par une sorte de clocheton. Se distinguant à droite de l'image, Denonville (?), à cheval et l'épée à la main, donne ses ordres pour pousser l'avantage contre ses ennemis que l'on voit débandés, leur cavalerie fuyant l'impétuosité de l'assaut français. Habitué aux « Indiens » de fantaisie du grand cinéma hollywoodien classique, nous peinons cependant à reconnaître dans ces cavaliers qui refluent devant la charge française, les Tsonnontouans de la seconde moitié du XVII^e siècle! On peine tout autant à reconnaître, dans cette cavalerie française, les fantassins de la Marine, les miliciens canadiens et leurs alliés autochtones. Et ce n'est pas ici la faute des volutes prodigieuses, figurées par le graveur, qui se dégagent des mousqueteries pour représenter toute l'intensité du combat! Que dire de la bourgade iroquoise elle-même? La fumée des combats ne cache rien de la supercherie visuelle.

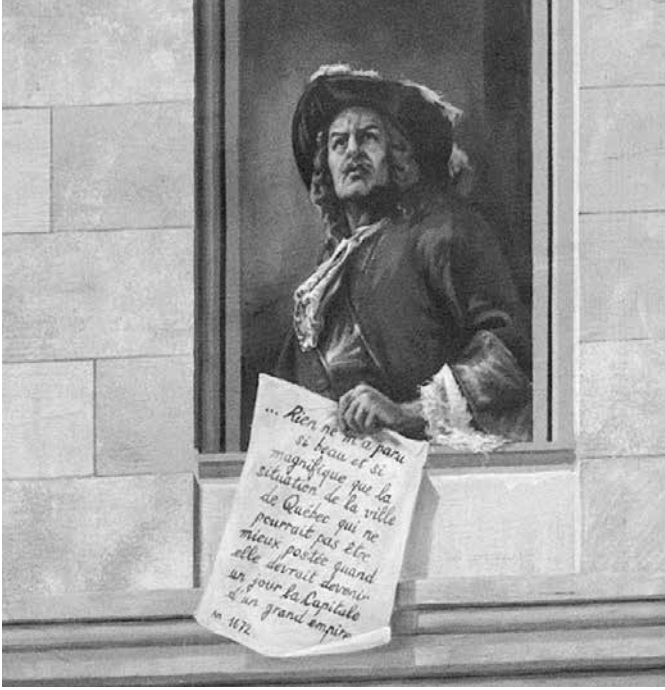
Fuyant à bride abattue le choc français, les Tsonnontouans, coiffés de ce qui ressemble à des toques tartares ou à des turbans turcs, éperonnent leurs chevaux. Toute la grammaire conventionnelle d'une esthétique de la Victoire est là, faisant voir ici l'une de ces innombrables variations du topique « Combat de cavaliers » de bon nombre de tableaux des XVII^e et XVIII^e siècles, matinée peut-être de l'exotisme des *turqueries* que suggèrent les coiffes des cavaliers débandés. Les réalités américaines ne sont ni pittoresques ni exotiques ici ; elles sont données à voir à travers le filtre d'une image convenue de la Victoire et de la Gloire des armes françaises. Elles acquièrent une familiarité étonnante, immédiatement compréhensible pour les acheteurs de la rue Saint-Jacques. L'autre monde, le nouveau monde américain, est plein de bruits et de fureurs de la vieille Europe. L'abolition de la distance et ce sentiment de continuité ont pour prix le travestissement formidable de tous les acteurs qui ressemblent essentiellement à ce qui est connu et célébré ordinairement. L'image de la Nouvelle-France et de ses limites est familière pour celles et ceux qui regardent cette vignette. Elle ne dit cependant rien et fait office d'illustration phatique précédant le monologue intérieur de l'éloge du roi de France attendu de chacun de ses sujets.

Cette illustration étrange est bien ainsi à l'image de celle de l'un des plus célèbres gouverneurs généraux du Canada. Masquée par des écrans qui projettent sur elle autant de représentations qu'il peut y avoir de points de vue d'historiennes et d'historiens, la figure du comte de Frontenac est bien plus pourtant qu'un seul sujet historiographique ou la butte-témoin érudite des avancées et progrès, cahin-caha, de l'histoire comme science. Elle entraîne avec elle un visage de mousquetaire et la tonitruance d'une réplique, aussi noble que pleine de panache, bien connue des Québécoises et des Québécois (fig. 3 et image de couverture).

Elle fait affleurer un romanesque craquant le vernis historique et fait souffler un vent épique dans le cabinet de l'historienne et de l'historien. Si aucun fait du passé n'est la propriété exclusive de leur petite corporation, rien ne lui appartient moins peut-être que ce personnage dont le visage réel, encore inconnu, est comme recouvert par les mots de « la fameuse phrase » reprise notamment, en 2008, dans un épisode de la série québécoise *La grande bataille*⁴.

4. CÔTÉ Sébastien et SCHUWEY Christophe, « Le *Mercurie galant*, point aveugle dans l'historiographie de la Nouvelle-France : l'exemple de la corne à poudre de Charles Lemoyne de Longueuil », in Sébastien CÔTÉ, Marie-Ange CROFT, Kim GLADU et Maxime GOHIER (dir.), « L'Amérique dans le *Mercurie galant* sous Louis XIV », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 76, n^{os} 1-2, 2022, p. 37-62.

Figure 3 – Représentation du comte de Frontenac tenant à la main un extrait de la lettre écrite à Colbert en 1672 sur la « Fresque des Québécois » à place Royale (Québec). Il s'agit d'une fresque en trompe-l'œil réalisée par CitéCréation en 1999 inspirée, faute de connaître une représentation du XVII^e siècle du gouverneur général, de sa statue sur l'Hôtel du Parlement à Québec.



Wikimedia Commons.

Louis de Buade (1622-1698), comte de Frontenac et de Palluau, figure donc parmi les personnages les plus connus de toute l'histoire de la Nouvelle-France. Décrit comme « l'une des figures les plus turbulentes et les plus influentes de l'histoire du Canada » par l'un de ses principaux biographes, William J. Eccles, il a marqué les esprits de son époque et laissé une trace indélébile dans les mémoires collectives. Il s'agit certainement d'ailleurs de la seule personnalité dont une majorité de Québécois et Québécoises et de Canadiens et Canadiennes francophones puissent citer quelques mots du petit discours – « Je n'ai de réponse à lui faire que par la bouche de mes canons » – adressé à l'envoyé de l'amiral William Phips, en 1690 lors de l'épisode de l'attaque ratée contre Québec par la flotte anglaise. Ayant été au cœur du processus d'expansion de l'Empire français en Amérique du Nord, l'empreinte de Frontenac dans la toponymie québécoise, canadienne et étatsunienne est non seulement omniprésente, mais est de plus attachée à des lieux symboliquement imposants et prestigieux : pensons seulement au château Frontenac, à Québec ! Aux États-Unis, il est certainement la seule

figure du « Régime français » dont le nom soit aujourd'hui commémoré par au moins six villes de différents États.

Malgré cette stature, ou à cause précisément de cette puissance d'impression qui le dresse en figure du Commandeur, Frontenac demeure parmi les gouverneurs les moins étudiés par l'historiographie de la Nouvelle-France, quand ses deux gouvernorats couvrent pourtant des moments constitutifs du Canada français (1672-1682 et 1689-1698 – il meurt d'ailleurs en charge, à Québec, à la fin du mois de novembre 1698 à l'âge de 76 ans). Si le personnage a suscité très tôt l'intérêt des chercheurs, qui lui ont consacré plusieurs biographies⁵, il a visiblement fait les frais du désintérêt manifesté par la profession historienne à l'égard du genre biographique à partir du milieu du xx^e siècle. Depuis la parution, en 1959, de la célèbre biographie de William J. Eccles (*Frontenac: The Courtier Governor*), aucun examen global du personnage n'a été réalisé, mis à part une étude de la famille Buade⁶ et quelques articles abordant des aspects bien précis de sa carrière américaine⁷. La récente thèse de Nicolas Prévost, soutenue en décembre 2023, fait entendre plus fortement encore ce long silence historiographique (près de soixante-quinze ans !) et les renouvellements nécessaires à poursuivre comme il guide cette entreprise sur les chemins d'un travail plus collectif⁸. Les connaissances à son sujet n'ont pas été actualisées en fonction des principaux développements qu'a connu l'historiographie, tels que les courants de l'ethnohistoire, de l'histoire culturelle ou de la nouvelle histoire politique et notamment les approches renouvelées en histoire impériale.

5. PARKMAN Francis, *Count Frontenac and New France under Louis XIV*, Boston, Little, Brown & C^o, 1877 ; STEWART J^r George, « Frontenac and His Times », in Justin WINDSOR (dir.), *Narrative and Critical History of America*, t. IV, Boston/New York, Houghton/Mifflin & C^o, 1884, p. 317-368 ; LORIN Henri, *Le Comte de Frontenac. Étude sur le Canada français à la fin du xvi^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1893 ; MYRAND Ernest, *Frontenac et ses amis. Étude historique*, Québec, Dussault & Proulx, 1902 ; LE SUEUR William D., *Count Frontenac*, Toronto, Morang, 1906 ; COLBY Charles W., *The Fighting Governor: A Chronicle of Frontenac*, Toronto, [s.n.], 1915 ; DELANGLEZ Jean, *Frontenac and the Jesuits*, Chicago, Institute of Jesuit History, 1939 ; FREGAULT Guy et FREGAULT Liliane, *Frontenac*, vol. II, Montréal/Paris, Éditions Fides, 1956 ; ECCLES William J., *Frontenac: The Courtier Governor*, Toronto, McClelland and Stewart, 1959.
6. THIBAUT Joseph et LEVEEL Pierre, *Les Buade de Frontenac entre Touraine et Berry*, Tours, Éditions de la Brenne littéraire et historique, 1975.
7. GRIFFIN David E., « "The Man for the Hour": A Defense of Francis Parkman's Frontenac », *The New England Quarterly*, vol. 43, n^o 4, 1970, p. 605-620 ; PETROVICH Alisa Vladimira, « Actors in the Politics of Fur: The Iroquois League and Louis de Buade, Comte de Frontenac, 1672-1682 », *UCLA Historical Journal*, vol. 16, 1996, p. 1-23 ; BLAIS Christian, « La représentation en Nouvelle-France », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 18, n^o 1, 2009, p. 51-75 ; BROUÉ Catherine, « Paroles aiguisées, textes émoussés : guerre, commerce et administration coloniale en Nouvelle-France (1682) », *Tangence*, n^o 111, 2016, p. 143-158 ; LIGNEREUX Yann, « Représenter le roi en Nouvelle-France. D'une difficulté à un échec ? », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 26, n^o 1, 2017, p. 40-59.
8. PRÉVOST Nicolas, « Louis de Buade comte de Frontenac et la Nouvelle-France : l'ambition de la puissance (seconde moitié du xvii^e siècle) », François PERNOT (dir.), CY Cergy-Paris Université, 19 décembre 2023.

Personnage fastueux, cultivé, grandiloquent, fort en vue à la Cour de Louis XIV, toujours impliqué dans des querelles acrimonieuses avec les membres du Conseil souverain de Québec, les Jésuites, les Sulpiciens, l'intendant ou l'évêque, il offre de nombreux axes d'analyse pour renouveler notre compréhension de l'histoire économique, sociale, culturelle et politique de la Nouvelle-France, de l'Atlantique français, voire de l'Ancien Régime si l'on fait encore crédit à l'intuition de Tocqueville et à la justesse de ses parallèles. Sa célébrité au fil du temps présente aussi de riches occasions d'examiner l'évolution de la place occupée par la Nouvelle-France dans les imaginaires collectifs, à travers la littérature, les arts, le patrimoine et la politique. Si l'adjectif n'était pas si usé, nous convoquerions volontiers l'idée qu'une étude d'un « Frontenac-total » permettrait d'embrasser près d'un siècle de l'histoire française déployée autant dans l'ancienne que dans la nouvelle France.

C'est au renouvellement, donc, de notre compréhension d'un homme et de son rôle, abordée au prisme des multiples facettes d'une vie capitale et d'une époque singulière de l'histoire politique française de part et d'autre de l'Atlantique, qu'un groupe d'une vingtaine de chercheuses et de chercheurs s'est constitué. Initié dans la convivialité propice aux projets les plus enthousiasmants que permettent les congrès, colloques et autres manifestations scientifiques, le programme « Frontenac 1673 » est né d'une discussion entre plusieurs participants et participantes du 41^e congrès annuel de la Société d'études pluridisciplinaires du XVII^e siècle français (SE17), en octobre 2022, à Reykjavík. Lancée par Yann Lignereux qui travaillait alors sur l'hypothèse de la poursuite des grandes idées politiques de la Fronde dans la construction de « l'État naissant du Canada » – pour reprendre ici l'expression en 1667 du second intendant de la Nouvelle-France, Jean Talon –, l'idée d'étendre le réinvestissement du champ politique quelque peu délaissé par l'historiographie au-delà de l'épisode, singulier et remarquable, de l'initiative de Frontenac de réunir, en octobre 1672, les États généraux du Canada (et de sa condamnation cinglante par le roi et Colbert en juin 1673), a rencontré l'adhésion immédiate de Marie-Christine Pioffet, de Marie-Ange Croft et de Marie-Ève Lajeunesse-Mousseau. De part et d'autre de l'Atlantique s'est alors rapidement agrégée à cette proposition une vingtaine de collègues de disciplines différentes. Cette dynamique n'aurait certainement pas connu un tel succès si Maxime Gohier ne s'en n'était pas fait le héraut enthousiaste et l'idée d'un portage commun, partagé entre Marie-Ange Croft, Maxime Gohier et Yann Lignereux, s'est naturellement imposée. Ce partage était à la fois nécessaire – en termes d'efficacité organisationnelle et d'animation scientifique – et fidèle à l'esprit de coopération de ses prémices et de ses premières adhésions baptismales. Le projet s'est donc transformé en un programme de trois manifestations scientifiques devant conduire à l'entreprise collective d'écriture d'une nouvelle biographie du gouverneur général Frontenac aux horizons 2027-2028.

Lancée en 2023, à l'occasion du 350^e anniversaire de l'initiative politique incongrue et intempestive de l'autre côté de l'Atlantique par un aristocrate

nostalgique peut-être de la « république monarchique » de ses pères à l'heure de l'affirmation de la royauté absolue louisquatorzienne, cette proposition s'est appuyée sur trois grands moments de visibilité institutionnelle et scientifique. Grâce à l'accueil bienveillant et au soutien des organisateurs – qu'ils en soient, une nouvelle fois, chaleureusement remerciés – du 75^e congrès de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, les 19-21 octobre 2023, au Collège militaire royal Saint-Jean-sur-Richelieu, une double-session « Pouvoirs et mémoires du comte de Frontenac » organisée par Maxime Gohier et Yann Lignereux, a réuni six communications et a marqué le véritable point de départ de nos travaux. L'histoire politique, la littérature, l'histoire de l'art étaient déjà partie prenante de cet éclairage pluridisciplinaire que nous souhaitons donner au programme. Cette première manifestation a permis de fructueux échanges avec d'autres participants et participantes du congrès et de bénéficier de l'engagement plus particulier de Dominique Deslandres et d'Alain Beaulieu par exemple. Cette dynamique d'élargissement thématique et d'agrégation collégiale a été manifeste dans l'organisation de notre second rendez-vous, cette fois-ci, à Québec, grâce au soutien apporté généreusement par Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et l'université du Québec à Rimouski (UQAR). L'histoire publique, l'histoire des réseaux, l'histoire des relations avec les Autochtones se sont alors ajoutées à l'histoire politique, à l'histoire de l'art, à l'histoire institutionnelle, à l'histoire économique et à l'histoire de la littérature déjà présentes dans la première manifestation. Cette logique d'élargissement des sujets, mais aussi d'une forme de débordement chronologique pour mettre davantage en perspective les deux gouvernorats de Frontenac, se retrouve dans la troisième et conclusive manifestation scientifique qui a eu lieu au Château des ducs de Bretagne à Nantes grâce au soutien du Musée d'histoire de la ville de Nantes et de l'Institut universitaire de France, les 4-6 mars 2026. Conformément à l'objectif initial, ces trois rendez-vous ont été l'occasion de mettre en commun le « Frontenac particulier » que dessinent les thématiques scientifiques, les corpus documentaires et l'historiographie propres à chacun et chacune des spécialistes alors présents.

Le propos éditorial est désormais double : rendre raison, d'une part, de la dimension kaléidoscopique de l'approche déployée dans ces différentes manifestations scientifiques, rassembler, d'autre part, en un faisceau ces fragments éclatés d'un personnage et de l'histoire du Canada français à l'articulation des XVII^e et XVIII^e siècles. Cette seconde entreprise constituera l'exercice quelque peu expérimental d'une écriture collective pour proposer une nouvelle biographie du comte de Frontenac dont le chapitrage et les responsabilités éditoriales ont été discutés lors des colloques de Québec et de Nantes. Le premier objectif, offrir aux lectrices et aux lecteurs l'actualité des principaux renouvellements historiographiques sur la Nouvelle-France de la seconde moitié du XVII^e siècle et des nouveaux chantiers de recherche ouverts autour de Frontenac, est la raison de cette publication qui sera donc

suivie d'une seconde pour donner aux contributions de nos trois rendez-vous de 2023, 2024 et 2026 toute la publicité que leurs intérêts méritent.

Ce volume réunit donc différentes communications présentées à Saint-Jean-sur-Richelieu et à Québec. Pour différentes raisons, plusieurs de celles qui ont été données lors de ce dernier colloque sont rassemblées avec les contributions du colloque nantais de mars 2026. Ce volume – et nous remercions chaleureusement les Presses universitaires de Rennes et le Centre de recherche en histoire internationale et atlantique de Nantes Université (CRHIA) d'accueillir dans cette collection notre numéro – vise à témoigner, de manière inaugurale, des différentes pistes qu'offrent la carrière, la personnalité et le rôle du comte de Frontenac en Nouvelle-France à l'occasion de ses deux gouvernorats.

Éric Roulet attire l'attention sur la nécessité de sortir de la myopie fascinante du personnage d'exception qui est le spectre qui hante probablement notre entreprise et qui en menace la clairvoyance nécessaire et l'examen lucide. C'est donc un Frontenac dans les habits ordinaires d'un gouverneur général de colonie française qu'il nous propose de (re)découvrir (« Frontenac et les autres. Les gouverneurs généraux des colonies françaises d'Amérique à la fin du XVII^e siècle »). La turbulence du personnage, caractéristique topique de son imaginaire historique, est illustrée par l'étude de l'un de ces principaux théâtres de conflictualité avec les autres autorités de l'État provincialo-colonial de la Nouvelle-France. Éric Wenzel nous invite ainsi à pénétrer dans les complexités génériques de l'administration judiciaire pour y replacer les frasques et débordements du gouverneur général dans une économie paradoxale de la souveraineté judiciaire locale (« Frontenac et l'exercice ambiguë de la justice en Nouvelle-France »). En s'intéressant également à l'un des épisodes marquants de la légende tumultueuse du comte de Frontenac – son conflit avec l'intendant Jacques Duchesneau et le Conseil souverain de Québec en 1679 –, Alexandre Dubé (« Éclats et obscurité. Réfléchir au pouvoir politique avec Frontenac ») entreprend, dans une ample réflexion sur l'exercice du pouvoir et sur la notion d'abus aux XVII^e et XVIII^e siècles, de réviser les significations classiquement données à ces rivalités et à ces esclandres. Jérôme Loiseau (« Le comte de Frontenac, les castors et l'hypothétique assemblée des états du Canada ») et Yann Lignereux (« Une société politique en représentation? Démiurgie gouvernementale et génétique sociale : Québec, octobre 1672 ») reviennent tous les deux sur ce célèbre épisode de la convocation par le comte de Frontenac en 1672 des premiers – et uniques – États généraux de la Nouvelle-France dont la convocation a largement nourri la disqualification historiographique d'un aristocrate perdu en politique, déversant dans l'art délicat du gouvernement la grandiloquence d'une noblesse archaïque et proprement intempestive quand l'heure s'annonçait, avec Versailles, dix ans plus tard, de sa fameuse « domestication » par Louis XIV.

La postérité de ces fracas est liée à un art de la représentation dont Frontenac a su user sa vie durant. Sa mort en prolongea l'ombre portée. C'est en effet à cet art de la mémoire qu'est l'éloge funéraire que Frontenac doit d'être moins

une figure historique – passée – qu'un personnage de représentations – pour aujourd'hui. Dans leur étude d'une lettre de Bacqueville de La Potherie au sujet de la mort du gouverneur général, Nicolas Beaudry et Marie-Ange Croft reviennent ainsi aux sources essentielles de son héroïsation (« *Sa mort était digne d'un héros*. Le tombeau de Frontenac »). La dimension culturelle du personnage a aussi largement contribué à ce processus d'héroïsation légendaire et un Frontenac protecteur des lettres et lettré lui-même assure au bouillant aristocrate perdu dans des combats politiques d'arrière-garde ou aveuglé de morgue nobiliaire contre les intendants et les juges de Québec, une forme de panthéonisation culturelle : ici l'Homme du Grand Siècle. Pierre-Olivier Ouellet s'intéresse dès lors à une partie de cette composante de l'*ethos* du gouvernant d'Ancien Régime : soit l'examen de la part spectaculaire de son pouvoir (« Entre *Tartuffe* et *Bellone*. Les (en)jeux de la représentation artistique »).

Face au rétrécissement des analyses à sa seule personne tant il semble que Frontenac ait tout fait pour plonger dans l'ombre de sa lumière et de ses feux celles et ceux qui concoururent à sa carrière et son retour en grâce notamment, Pauline Ferrier-Viaud élargie le spectre des acteurs en revenant sur l'un des motifs historiographiques récurrents, à savoir le rôle et l'influence de son épouse, Anne de La Grange, dans les cercles de la Cour (« L'influence de la « Divine » M^{me} de Frontenac : un mythe historiographique ? »). Maxime Gohier poursuit ce travail d'examen à nouveaux frais du légendaire frontenacien en se plaçant, quant à lui, sur le terrain de cette Parole du gouverneur général qui se déploierait dans le grand art persuasif de l'éloquence diplomatique de ses relations avec les Autochtones et dont le crédit performatif, principalement scripturaire car « rapporté », est à interroger comme modalité, notamment, de la construction documentaire de l'État colonial (« Une diplomatie épistolaire : les discours de Frontenac aux Autochtones dans les archives coloniales »). Aux côtés de ces chercheuses et chercheurs confirmés, nous avons naturellement souhaité faire entendre l'engagement de collègues plus jeune dans notre collectif.

Si la contribution de Bertille Verdier, sur la diplomatie des forts dans le contexte de la rivalité entre Français et Anglo-Néerlandais à travers l'exemple du fort Frontenac (Cataracoui) présentée au colloque de Nantes figure dans la seconde publication, nous sommes très heureux de joindre à ces textes les contributions d'un étudiant de master et d'un jeune doctorant avec les communications respectives d'Erwan Étienne (« Gouverner dans la tourmente. Pouvoirs et réseaux du gouverneur Lefebvre de La Barre [1682-1685] ») et de Mathieu Talot (« Faire otage, faire la paix. Usages et destins des captifs dans la dernière guerre franco-iroquoise [1689-1698] ») qui mettent en regard de l'art de gouverner frontenacien, la gouvernance de son prédécesseur et les pratiques conjointes ou concurrentielles de « l'otagerie » dans les arts de faire la guerre et la paix chez les Autochtones et les Français.

Maxime Gohier et Yann Lignereux